CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 3 et 5 juillet 1900

Versements

Tourcoing (D.)	39	125	dépos. dont	39.500 »
Id. (L.)	47	94	» »	23.500 »
Blanc-Seau	1	2	» »	1.200 »
Croix-Rouge	14	14	» »	1.600 »
Halluin	8	8	» »	1.600 »
Linselles	11	11	» »	1.730 »
Roncq	4	4	» »	650 »
Bondues	1	1	» »	100 »
Bousbecque	2	2	» »	» »
Wasquehal	1	1	» »	150 »
Mouvaux	6	6	» »	680 »
Totaux.	129	265	»	63.967 »

Remboursements

Tourcoing (D.)	39	remb. dont	55	28.450 90
Id. (L.)	47	» »	44	28.146 25
Blanc-Seau	3	» »	2	324 25
Croix-Rouge	6	» »	4	1.839 65
Halluin	3	» »	3	1.291 70
Linselles	6	» »	1	2.336 05
Roncq	2	» »	»	673 »
Bondues	1	» »	»	» »
Bousbecque	2	» »	»	» »
Neuville	3	» »	»	73 95
Mouvaux	1	» »	»	150 »
Totaux.	108		55	37.533 75

Administrateurs de service pendant le mois de juillet (1er quinzaine) :

A Tourcoing : MM. H. Monin, J. Pipe, J. Roussel-Bauvin ; Au Blanc-Seau, de 8 h. à 9 h. 1/2 ; à la Croix-Rouge, de 9 h. à 10 h. ; Dans les Succursales, de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement pour ces dernières.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. ROBITAILLE.

Pour vos parures d'orange, bouquets et corbeilles de noce, adressez-vous en toute confiance chez

ORELIO, 38, rue St-Jacques, Tourcoing

Vous y trouverez toujours, dans des prix très abordables, outre ces articles : des plantes stérilisées, des branches de fleurs de tout genre, des plumes, des aigrettes et des fleurs pour chapeaux.

Couronnes perles, celluloïd et porcelaine.

Ne pas confondre, en face du *Bouvier*. — Maison française.

LINSELLES

M. Mullet nous adresse une nouvelle lettre en réponse à celle que nous avons publiée le 7 juillet. Nous estimons que cette polémique entre républicains n'a déjà que trop duré. MM. Mullet et Catrice sont, l'un et l'autre de nos amis politiques, et doit droit à notre sympathie. Il est donc regrettable qu'une discussion qui aurait dû rester courtoise dégénère en personnalités, et que des renseignements non vérifiés, mal fondés, aient été publiés sur le compte de l'excellent républicain qu'a toujours été M. Mullet.

Nous acceptons encore la lettre de M. Mullet, mais nous en supprimons tout ce qui pourrait donner lieu à une nouvelle réplique, et nous déclarons l'incident clos :

Monsieur le Rédacteur en chef du *Progrès-Avenir*,

Je proteste énergiquement contre les insinuations malveillantes à mon adresse dans l'article Linselles, à la date du 7 juillet.

Tout le monde est et citoyen sait que je n'ai jamais posé à défendre M. D'hallluin. C'est moi-même que je défends, ce sont les amis, un nom de qui je parle, que je défends.

Afin d'être correct, je vous concède qu'après avoir confié ma fille aînée à Mme Poquet, la distinguée institutrice de Roubaix, et après l'obtention du certificat d'études primaires, j'ai permis à ma femme de la confier à la sœur de mon beau-frère, à Roubaix : ma conduite est conforme à la dévouée Mme Pérrotin et à ses élèves.

Et pour terminer, je ne vous cacherai pas que je suis profondément attristé, de lire dans ce journal auquel je suis pour ainsi dire le seul abonné ici depuis trente-25 ans, un article sans aucune conscience. Quoi qu'il en soit, j'ai la conscience tranquille, les amis et hommes politiques à rédiger, quelle qu'il fut depuis 37 ans savent à quoi s'en tenir.

J'attends de pied ferme vos renseignements Pin de-Cuisis, (mon brave père est conseiller municipal à St-Venant) et je ne crains pas votre fustigation annoncée. Allons, M. P., un peu plus de loyauté, l'honorable journal que vous semblez représenter ne s'en portera que mieux.

MULLET.

MOUVAUX

Vol. — Hier matin, le garde-champêtre Duprets a mis en état d'arrestation un sieur Vanderdonckt Arthur, âgé de 31 ans, charpentier, demeurant à Roubaix. Cet individu est accusé d'avoir dérobé un sac de maïs appartenant à M. Mulié, cultivateur à Mouvaux et déposé par celui-ci sans un champ de seigle.

De l'enquête faite par les gardes Duprat et Pluquet il ressort que l'individu en question aurait survolé du haut d'un bâtiment en construction. M. Mulié cachant un sac dans un champ voisin et qu'ensuite la disparition de ce dernier Vanderdonckt serait allé déplacer le sac de maïs pour s'en emparer ensuite. Vanderdonckt qui avait été forcé à la prison de Mouvaux, a été conduit hier soir à Tourcoing pour être ensuite dirigé vers Lille.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

M. Boulnois Désiré, célibataire, âgé de 52 ans, décédé le 20 juin a déclaré avant de mourir qu'il laissait 100 francs à la Société de Secours mutuels St-Charles à laquelle il appartenait depuis 1874. La société remercie les héritiers qui ont bien voulu se conformer aux dernières volontés de leur frère.

LANNOY

LYS-LEZ-LANNOY

Suppression d'enfant. — Une affaire qui a fait beaucoup de bruit et qui, commentée de bouche en bouche, avait, à Roubaix, atteint les proportions d'un sombre drame, n'est aboutie à Lys, rue de Courtrai, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, vers 9 heures 1/2 du soir.

Voici l'affaire réduite aux proportions qu'elle doit avoir.

Rue de Courtrai habite chez ses parents Mlle Vandenabeele Léonie, âgée de 16 ans 1/2, laquelle se trouvait enceinte de 5 à 6 mois.

Il paraîtrait que dans la soirée de jeudi dernier, vers neuf heures, Mlle Vandenabeele fut prise des douleurs de l'enfantement et — la fille le cède mystérieusement de l'affaire — jusqu'au moment où une sage-femme de Nachin qui délivra la jeune mère, puis partit avec le cadavre de l'enfant, cadavre qu'on n'a pas encore retrouvé.

Remarquons en passant que cette naissance ne fut pas déclarée à la mairie.

La rumeur publique ayant ébruité cette affaire, le procureur de la République en a ouvert une enquête fort difficile.

Mlle Vandenabeele fut vue par un docteur qui déclara n'avoir constaté aucune trace de manœuvres abortives.

De son côté la jeune mère déclare que se délivrant avant terme n'a rien de coupable ; que la sage-femme de Nachin en trouvait chez elle pour un fait de pur hasard, qu'elle n'a fait que l'assister en cette difficile circonstance.

Pourtant on ne peut expliquer ce qu'est devenu le cadavre de l'enfant et pourquoi la sage-femme l'aurait emporté.

Evidemment il y a suppression d'enfant, mais non un infanticide avec toutes ses horreurs comme on voulait bien le dire.

TRIBUNE PUBLIQUE

Roubaix, le 10 juillet 1900.

Monsieur le Rédacteur en chef
de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

A propos du concours de déclamation

Tout en remerciant votre honorable correspondant des comptes qu'il veut bien nous donner, je me permets de lui faire observer que dans le *Dialogue de La Blonde et de Brune*, les deux partenaires n'ayant à apprendre que quatre-vingt-dix vers seulement, l'épreuve de comédie ne doit pas être sérieusement considérée comme concours de mémoire.

A mon avis, un concurrent sérieusement préparé peut trouver aussi bien dans le rôle de Marton que dans celui de La Brune les occasions de faire valoir ses aptitudes scéniques.

Si l'on se rattachait qu'à trouver des comédies dont les rôles sont d'égale longueur, on serait quelquefois au détriment de la bonne littérature.

D'un autre côté, ce que le jury a surtout voulu éviter, c'est de se voir contraint de donner à un acteur médiocre ou même tout à fait mauvais le prix récompensant qu'a son partenaire qui aurait fait preuve d'un réel talent : les prix de comédie seront, cette fois, distribués entre les quatre concurrents les plus méritants, chose que l'on n'a pas toujours pu faire à cause du groupement.

On demande aux Membres du Jury de s'entendre sur ce point, je crois pouvoir affirmer que c'est fait.

Veuillez agréer, etc.

Un membre du Jury.

Tourcoing, 11 juillet.

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Avenir*,

En réponse à la lettre publiée parue dans le journal l'*Avenir*, du 11 courant, concernant la fanfare organisée par l'Hermitage de la Croix-Rouge, au bénéfice de l'achat d'instruments de musique, la commission de la dite société à l'avantage de prévoir à la contestation des détracteurs de bibliothèque :

Que la tombola sera tirée à bref délai, décision prise antérieurement.

Que si des retards bien involontaires ont été apportés au tirage, la cause en a été occasionnée par des circonstances tout à fait imprévues, et dépassant les nécessités du concert donné le 11 février 1900.

Que l'Hermitage de Croix-Rouge, en ses explications rendues publiques, l'état de la dite loterie et la date exacte du tirage.

Tout ce que quelques gens peuvent avoir à nourrir certains intérêtés, la commission les prie de bien vouloir s'adresser personnellement, directement et sans inquiétudes, au président, rue de la Croix-Rouge, Etc, ou au secrétaire, rue Lavoisier, 7, en dernier lieu comme dans le quartier leur donneront les explications les plus complètes.

La Commission de l'Hermitage de la Croix Rouge.

LE NORD

CAMBRAI

Avesnes-les-Aubert. — Un émouvant suicide a mis en émoi la noce de deux jeunes gens d'Avesnes-les-Aubert.

Au moment où la noce de sa petite fille se rendait à la mairie M. J.-B. Waxin fils Soleil, âgé de 64 ans s'est jeté dans un puits profond de 36 mètres. Un courageux sauveteur, gendre de la victime, M. Henri Tanier, âgé de 34 ans, descendit dans le puits. Le vieillard refusait de se laisser tirer pour être remonté. Son sauveteur doué d'une force herculéenne le remonta quand même au jour mais le malheureux succomba une demi heure après.

DUNKERQUE

Enfant mordu par un singe. — Un gamin de 9 ans, Oscar Gousque, qui était monté à bord d'un sloop anglais, amarré dans le bassin du Commerce, a été mordu grièvement à la figure par un singe appartenant au capitaine.

LILLE

Dans la Légion d'honneur

Nous apprenons avec un vif plaisir que par décret rendu sur la proposition du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes du département du Nord, M. Chevalier Lemoore, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

Un vol de 2.150 francs

M. Spilingard, marchand boucher, demeurant rue de Jolivet, 59, s'apprêtait à partir en voyage d'affaires jeudi matin quand il s'aperçut qu'il avait commis une imprudence de clef. Il le jeta sur la table de la salle à manger et mettre.

Ce ne fut que trois heures plus tard que Mme Spilingard aperçut les clefs et les mit dans sa poche.

Dans la soirée elle alla, comme d'ordinaire, enfermer dans un petit coffret qui se trouve dans un placard de la salle à manger, le montant de la recette de la journée. En ouvrant ce placard elle fut légèrement étonnée de voir un morceau de vêtement qui dépassait des battants fermés.

Elle mit cela sur le compte d'une négligence de son mari, le dernier fois qu'il avait refermé le placard et n'y attacha pas plus d'importance.

Samedi, enfin, Mme Spilingard ouvrit à nouveau le placard pour en sortir le coffret et faire le compte des recettes de la semaine.

Alors seulement elle constata la disparition d'une somme de 2150 francs, soit deux billets de mille et trois de cinquante. Elle en fit part à son mari et tous deux cherchèrent à qui on a quoi attribuer ce déficit.

Leurs soupçons ne tardèrent pas à se porter sur leur comptable, le sieur Gaston Boilly, et l'abondé qui travaille du travail sur la table de la salle à manger deux jours auparavant leur revient en mémoire.

Toutefois, en l'absence de preuve et de témoin, ils gardèrent le silence sur leur découverte.

Le lendemain dimanche, M. Spilingard examine son comptable en voyage d'affaires et tout au long de la route le travaille, le circonvient si bien qu'il réussit à lui faire avouer sa culpabilité. Boilly déclare même qu'il avait caché le produit de son vol dans un hangar appartenant à son patron et situé en face du commissariat de 6e arrondissement.

Au retour à Lille M. Spilingard se rendit auprès de M. Jérome, commissaire de police et lui fit part du vol dont il avait été victime, ainsi que les déclarations du comptable.

Malheureusement, ces déclarations n'avaient été faites devant aucun témoin, et pour amener Boilly à les renouveler, on convint du stratagème suivant :

Lundi matin, M. Jérôme postait dans le hangar deux de ses agents, tandis que M. Spilingard et son comptable étaient en train d'y rechercher le magot qui, soi-disant, s'y trouvait caché.

Les agents purent ainsi entendre tout à loisir la conversation des deux hommes, dont quelques bribes constituaient un aveu suffisant de la part du voleur.

Alors les agents se montrèrent, l'appréhendèrent et le conduisirent au poste voisin. Mais une fois en présence du commissaire de police, Boilly nia énergiquement qu'il fut l'auteur du vol. Il avait espéré, en avouant tout le vol à son patron, que l'affaire pourrait s'arranger à l'amiable, mais se voyant entre les mains de la police il s'abrita derrière les dénégations les plus formelles.

Il n'en a certainement pour lui quelques minutes auparavant il était tombé dans le piège qui lui était tendu et ces aveux se trouvaient d'ores et déjà dénoncés au grand jour.

Dans ces conditions il ne restait à M. Jérome qu'à déférer le voleur au Parquet ce qui a été fait sans plus tarder.

Quant aux 2150 francs on n'en a trouvé aucune trace dans le hangar et on ne peut compter les retrouver que sur les indications du coupable. Encore faut-il qu'il se décide à avouer.

Un abus de confiance de 4000 francs

La semaine dernière, 19, place Simon-Vouliant a des succursales de canonnage, à Lille, Armentières, Roubaix et Paris. Ces jours-ci, par l'examen du compte courant, M. Lemaire qui s'était rendu à Paris constatait que ses gérants parisiens avaient disposé pour leur besoin personnel une somme de 4000 francs. Plainte a été déposée. Un des gérants est arrêté. L'autre est en fuite.

L'affaire de la rue Léon-Gambetta

Brelan d'aveux

En présence des deux avocats, MM. Valendaud et Lefebvre, chargés des défenses de la femme Piquet et de Deconinck, ainsi que de jeune Verchuren qui, à la suite, s'est épanché abondamment devant de nombreux témoins dont nous avons, M. Delalé, le magistrat qui a mené avec son succès ordinaire cette si passionnante affaire de la rue Gambetta a entendu et successivement confronté les tristes héros de ce drame.

C'est ainsi que successivement ont été confrontés, Piquet, sa femme, Deconinck, Verchuren et le soldat Humbert, condamné à 8 jours de prison par l'autorité militaire pour avoir donné la lettre.

Ce dernier qui, ainsi que nous l'avons dit, a surtout pécher par ignorance, a reconnu le sieur B... comme le commissionnaire chargé de prendre connaissance de la lettre de Piquet. Ce B... a eu beau nier comme un beau diable, Humbert a maintenu ses déclarations.

Et ce qui concourt le fond de l'affaire, c'est le dire du maître de l'hôtelerie Duchamp, Piquet a reconnu d'une façon précise ces aveux rapportés par Humbert. Il a, en même du crime, montrant Capitt et lui présentant dans la chambre du vieux et l'étranglant après l'avoir volé.

La femme Piquet, devant les déclarations de son homme a passé des aveux.

Elle a reconnu également que Piquet et elle avaient déjà volé Dodelong, lui enlevant une première fois son pardessus et une autre fois son portemonnaie.

Deconinck, lui, a protesté de son innocence. Pour plus que Verchuren qui avait, à tort, accusé par Piquet et sa femme, il n'a rien vu, rien ou, ignorant qu'ils allaient voler et tuer l'hôtelier.

Ces divers interrogatoires sur lesquels nous n'insisterons pas davantage, car ils n'ont fait que confirmer nos précédentes informations ont duré des deux heures à huit heures et demie.

Piquet et sa femme ont manifesté, nous dit-on, au cours de ces interrogatoires, la plus grande gaieté et le cynisme le plus inconvenant, étonnant avec indifférence les peines qu'ils pouvaient avoir à supporter. Un incident même, si nous en croyons une phrase échappée à l'un des témoins, au moment où ils quittaient la prison, en serait produit entre ces époux, si bien dignes de se comprendre.

Disparition d'un changeur

Nous signalions avant-hier, avec tous les ménagements que comporte un tel cette nouvelle, la disparition d'un changeur de notre ville. Aujourd'hui que la faillite est déclarée, nous croyons pouvoir en publier les détails. Voici d'affaires est M. Gérard Devos, changeur, place du Théâtre.

Le montant des détournements et vols s'élèverait à environ 140.000 francs : soit 100.000 francs d'escroqueries, 15.000 francs de frais d'installation et 25.000 francs d'excédent avec lesquels il aurait pris la fuite.

Le principal intéressé dans cette faillite ressit un propriétaire de la Bassée, dont la part de perte s'élève à quarante mille francs.

Beaucoup d'autres personnes des environs et de notre ville se trouveraient lesées pour des sommes variant de quelques centaines de francs à cinq ou six mille.

Le parquet est saisi de cette affaire depuis avant-hier et l'instruction en sera confiée incessamment à un de nos juges.

Abus de confiance

Une enquête est ouverte au sujet d'un abus de confiance d'une balle de coton de 50 kilogs commis au préjudice de M. Boutry, filateur de coton, rue Belle-Vue à Fives.

Attentat aux mœurs

Deux individus, Albert Doutreilnque, âgé de 27 ans, débitant, demeurant rue des Tanneurs 40, et Olivier François, âgé de 40 ans, maçon, demeurant rue St Souveur, 60, entraînent lundi dernier, dans la soirée, chez Mme Sophie Thondet demeurant rue de la Barre 70, et se permettaient non égard, certaines privautés que la loi qualifie d'outrages aux mœurs.

En conséquence, plainte a été déposée par cette personne au commissariat du 1er arrondissement.

Une enquête est ouverte.

Un pendu

M. Henri M..., 36 ans, tisserand, né à Armentières en 1864, marié et sans enfant, rue Bourjemlois, impasse Maurisse, s'est pendu à la rampe de l'escalier du 1er étage, M. M... était depuis quelque temps en proie à des idées de suicide et avait essayé à différentes reprises de se donner le mort. M. le docteur Dubois a constaté le décès.

Désespéré

Un jeune homme de 18 ans, M. Lucien Lemaire, demeurant rue du Rempart, 8, a tenté de se noyer, dans le canal de la Deûle-Deûlémardi, vers onze heures et demie du soir.

A peine s'était-il jeté à l'eau qu'un passant survenant opportunément se porta à son secours et Florent-Aîné rameur sur la berge, sain et sauf.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Richez, le jeune désespéré est retourné chez lui sans avoir voulu faire connaître les raisons qui l'avaient poussé à cette extrémité.

Les accidents

M. Charles Leleu, journalier, demeurant rue de la Marmora, 1, se livrait mardi soir, dans l'estaminet Lefebvre, à quelques excentricités de force et d'équilibre pour amuser ses camarades, quand il fit une chute et se fractura la péroné gauche.

— Unepetite fille de 2 ans et demi, Rachel Genevrier, jouait mardi soir dans la rue de Wazemmes, 148, en face de la maison de ses parents quand une voiture de boulanger arriva sans qu'elle l'aperçut, la renversa et lui écrasa la jambe gauche.

— Mardi, vers 7 heures du soir, une fillette de 12 ans, Marie Bintel, demeurant rue de la Halle, 17, traversait la rue St André quand elle fut renversée par la voiture de M. le docteur Eustache. Ce dernier a immédiatement examiné l'enfant et n'a constaté que de légères contusions à la jambe droite.

— M. Auguste Lacrenier, âgé de 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue du Bleu-Mouton travaillait dans une maison en construction rue des Arts, quand il reçut sur le crâne une brique tombée du 2e étage.

Le malheureux fut immédiatement transporté à la pharmacie Dubus où il reçut les premiers soins.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 3 et 5 juillet 1900

Versements

Tourcoing (D.)	39	125	dépos. dont	39.500 »
Id. (L.)	47	94	» »	23.500 »
Blanc-Seau	1	2	» »	1.200 »
Croix-Rouge	14	14	» »	1.600 »
Halluin	8	8	» »	1.600 »
Linselles	11	11	» »	1.730 »
Roncq	4	4	» »	650 »
Bondues	1	1	» »	100 »
Bousbecque	2	2	» »	» »
Neuville	1	1	» »	150 »
Mouvaux	6	6	» »	680 »
Totaux.	129	265	»	63.967 »

Remboursements

Tourcoing (D.)	39	remb. dont	55	28.450 90
Id. (L.)	47	» »	44	28.146 25
Blanc-Seau	3	» »	2	324 25
Croix-Rouge	6	» »	4	1.839 65
Halluin	3	» »	3	1.291 70
Linselles	6	» »	1	2.336 05
Roncq	2	» »	»	673 »
Bondues	1	» »	»	» »
Bousbecque	2	» »	»	» »
Neuville	3	» »	»	73 95
Mouvaux	1	» »	»	150 »
Totaux.	108		55	37.533 75

Administrateurs de service pendant le mois de juillet (1re quinzaine) :

A Tourcoing : MM. H. Monin, J. Pipe, J. Roussel-Bauvin ; Au Blanc-Seau, de 8 h. à 9 h. 1/2 ; à la Croix-Rouge, de 9 h. à 10 h. ; Dans les Succursales, de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement pour ces dernières.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. ROBITAILLE.

Pour vos parures d'orange, bouquets et corbeilles de noce, adressez-vous en toute confiance chez

ORELIO, 38, rue St-Jacques, Tourcoing

Vous y trouverez toujours, dans des prix très abordables, outre ces articles : des plantes stérilisées, des branches de fleurs de tout genre, des plumes, des aigrettes et des fleurs pour chapeaux.

Couronnes perles, celluloïd et porcelaine.

Ne pas confondre, en face du *Bouvier*. — Maison française.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(Société anonyme au capital de 5 millions de francs)

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES, PARIS, ROUBAIX, TOURCOING, HAUTMONT, VALENCIENNES, LIÈGE, COMPIÈGNE, SAINT-AMAND, HALLUIN, MONTDIDIER, BOULOGNE, SEBURG, DOUAI, BETHUNE, CRIEL, ORCHIES, CALAIS, AVESNES, ANZIN, BRUAY, AMIENS, SAINT-POL, SOMAIN, ARRAS, BOULOGNE, ARMENTIÈRES, CAMBRAI, HÉNIN-LIÉTARD, ASSEVILLIERS, DOUAI, SAINT-OMER, HAZEBROUCK, WORMHOUDT, DUNKERQUE, LA BASSÉE.

La Compagnie Financière Belge-Française (anonyme), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, Escompte, Dépôts à vue et terme, prêts, avances sur titres, paiements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

MARCHÉ LINIER

Du mercredi 11 juillet

LINS. — Vente très restreinte au lins de page, de Belgique et de Courtrai, à cause de l'extrême réduction des stocks. Prix fermes.

Les transactions en lins de Russie, quelque peu importantes dans l'ensemble, ont été malheureuses cette semaine, surtout pour les lins roulé à terre. Les prix sont stationnaires.

ETOUPES. — Petit courant d'affaires à prix discutés.

FILS. — Hormis des demandes de gros numéros en fils de lin, les affaires en fils grosses sont délaissées en ce moment; toutefois nous devons signaler une vente importante en fils d'étoupe à ses traités avec prix en faveur des acheteurs.

TOILES. — La vente de la toile n'est en pas plus animée pendant cette dernière huitaine, grâce à la résistance des vendeurs à accepter des offres.

JUTES. — Marchés plus calme que d'ordinaire. Les nouvelles de la récolte maintiennent les prix fermes.

CHANVRES. — Affaires peu animées dans tous les genres.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 11 juillet 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cours précédent	COURANT Cours jour.	ANCIEN Cours précédent	ANCIEN Cours jour.	Type 1.. Cours précédent	Type 1.. Cours jour.
Juillet	4 90	4 90				
Août	4 95	4 825				
Septembre	4 95	4 825				
Octobre	4 95	4 85				
Novembre	4 875	4 775				
Décembre	4 825	4 725				
Janvier 1901	4 80	4 70				
Février	4 80	4 70				
Mars						
Mars nouveau						
Avril						
Mai						
Juin						

Tendance : calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Août	5.000	à 4.825
Id.	5.000	à 4.825
Septembre	10.000	à 4.825
Id.	10.000	à 4.875
Id.	20.000	à 4.925
Octobre	5.000	à 4.825
Id.	10.000	à 4.85
Id.	10.000	à 4.90
Novembre	10.000	à 4.725
Id.	20.000	à 4.75
Décembre	115.000	à 4.75
Id.	125.000	à 4.725
Id.	55.000	à 4.75
Id.	65.000	à 4.772
Id.	5.000	à 4.80
Janvier	5.000	à 4.675
Id.	55.000	à 4.70
Id.	5.000	à 4.725
Id.	55.000	à 4.75
Février	15.000	à 4.65
Id.	5.000	à 4.675
Id.	10.000	à 4.70
Id.	5.000	à 4.75

Total de la journée : 555.000

Ventes. — 275.000 kilos — Septembre » —

Tendance : soutenue.

A l'occasion de la Fête Nationale, la Bourse sera fermée le 14 juillet.

La Cote officielle : sera lieu le vendredi 13 juillet, à midi, à Roubaix.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 97, LILLE

Le gérant : H. DUGARDIN

CONNAISSANCES UTILES

Pour nettoyer des gants glacés de peau d'agneau ou de chevreau

Procéder ainsi :

Dans 125 gr. de lait écrémé, faites dissoudre, à froid, 5 gr. de carbonate de soude.

Imbiber de cette composition un morceau de flanelle, ou mieux encore une petite éponge fine, frotter légèrement les parties sales des gants, ceux-ci passés aux doigts ou engagés autour d'une baguette. Insister sur les taches.

A mesure que l'éponge ou la flanelle se charge des impuretés des gants, on l'exprime de manière à l'en débourrasser, afin de ne mettre en lieu que du liquide constamment pur.

VICES DU SANG — DARTRES, ECZEMAS, SYPHILIDES.

Traitement inattaquable, conseillé par l'empiric du Dépuratif Mexicain du Dr Jackson. Prix 5 fr. et de la Pommade Jackson, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères varqueux. — Pharmacie Couveur ; à la Pharmacie Brunoau, 2, rue de Lille à Tourcoing et dans toutes les pharmacies. 8.9

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE,

Docteur *BOLE*, licencié ès sciences
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 5 heures
Sauf le Lundi

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumons, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'être soucieux, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Place de la Liberté. — Programme du concert donné par la « Concordia-Harmonie », le Jeudi 12 juillet :

Première partie

1. Allegro militaire, XXe siècle, 2. Ouverture des Diamants de la Couronne, Auber — 3. Fantaisie-Polka, pour deux clarinettes (solistes), A. Lefèvre et G. Josset, Marcel et Lefèvre. 4. Fantaisie sur la Traviata, Verdi.

Deuxième partie

5. Marche aux flambeaux n° 3, Meyerbeer — 6. Fantaisie sur les Vêpres Siciliennes, Verdi — 7. Dernier sourire, Klein.

KERMESSES

15 juillet. — Saint-Michel (Lille). La Madeleine (Entre-morel), Hambernicle, Neuville-en-Ferrain, Frémicles, Thumeries.

CONVOCATIONS

Fanfare Détentre, Roubaix. — Répétition vendredi 13 courant, à 8 heures. Réunion au local en uniforme le samedi 14 juillet, à 10 heures très précises du matin, et à cinq heures du soir, au local de la « Roubaisienne », rue Franz-d'Ax.

PETITE CORRESPONDANCE

On discute : 1° Il y a une commission spéciale de Nogent, sous la place qu'elle est de remarquer au fer et à mesure que les affaires se présentent ; 2° Le Mac-Mahon qui commandait l'armée du Rhin au moment de l'invasion ; 3° Tout le dévouement de l'Alsace à été envoyé actuellement après la bataille de Le Gaulois.

Le Facteur.

Etat Civil de Roubaix

Du 11 juillet

Naissances. — Leroce François, rue de Gand, 215 — Alfred Jeanne, rue Gabon-Hospice, 249 — Vanpoucke-Bée Auguste, rue Colbert, 9 — Bouchelet Lucien, rue d'Alger, 2 — Castelain Alphonse, rue Enrico, 27 — Duchaudé Léon, rue de Mouvaux, 2 — Pruvot Georgette, rue Nationale, 124.

Décès. — Bergon Victor, 59 ans, sans prof., rue de Tourcoing, 67 — Pollet Edouard, 64 ans, lisseur, rue de Mulhouse, 17 — Duchaudé Marie, 34 ans, épicière, rue Achille Tendas, 117 — Quilvron Jules, 69 ans, chômeur, rue de la Barre, 74.

Etat-Civil de Croix

Du 11 juillet

Naissance — Mlle Bouchez Ernest, rue des Ogiers. Décès. — Bovens J.-Bte, 71 ans, sans profession, rue Lalondanne.

MARCHÉS

Lille, 11 juillet 1900.

Cours fermes. — Cours du jour.

SEIGLE. — Tendance soutenue

Juillet	14 15	14 15	4 derm.	14.00	14.05
Août	14 00	14 00	4 dernes	13.—	13.—

AVOINES. — Tendance calme

Juillet	17 60	17 50	4 derm.	16 70	16 65
Août	17 60	17 60	4 dernes	16 80	16 70

HUILE DE LIN. — Tendance soutenue

Juillet	68.—	68.—	4 derm.	73 75	73 25
Août	81.50	81.50	4 prem.	68.—	68.—

HUILES DE COLZA. — Tendance soutenue

Juillet	66.75	67.—	4 derm.	64.50	64.50
Août	66.75	67.—	4 dernes	64.—	64.—

SUCRES BLANCS. — Tendance ferme

	Pr. clôt.	Ouvert	Clôture
Juillet	34.—	34.—	34.—
Août	35.—	35.—	35.—
4 d'oct.	35.50	35.—	35.—
1 déc.	35.50	35.25	35.25
1 janv.	35.—	35.—	35.—
1 mars	34.75	34.75	34.75

SUCRE BRUT. — Tendance ferme

Juillet	34.25	35.—	35.—	35.—	35.—
Août	34.—	34.—	34.—	34.—	34.—
4 derm.	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50

DISPONIBLE (cote officielle) 35.—

Marché au blé de Lille du 11 Juillet. — (Cours commerciaux). — La culture offre peu : les beaux blés valent 15 fr. les 80 kilos.

En Boulangerie, les farines sont bien tenues de 27 à 27.50, suivant mérite ; affaires peu actives.

Marché aux bestiaux de Lille du 11 juillet 1900

ESPÈCES d'animaux	Amenés	Vendus	Prix de marché au kilog. net			Poids moyen
			Prix	Kg.	Kg.	
Bœufs	243	243	0.84	0.75	0.66	
Vaches	216	216	0.84	0.74	0.34	
Taureaux	20	20	0.80	0.74	0.34	
Veaux	161	161	1.20	0.90	0.60	
Moutons						
Porcs						

Paris, 11 juillet 1900.

FARINES : 18 marques. — Tendance ferme

	Cours précédent	Cours du jour		Cours précédent	Cours du jour
Juillet	27.50	27.50	4 derm.	26.75	26.50
Août	27.50	27.50	4 dernes	26.50	26.25

SUCRE (Cours officiel du jour).

SUCRE. — Tendance soutenue

Juillet	32.25	32.50	4 derm.	31.50	31.50
Août	32.50	32.50	4 dernes	31.50	31.50

BOURSE DE LILLE

du 11 Juillet 1900

Actions minières

MINES	Cr précédent	Cr jour	Offres	Demand
Aniche	1670		1700	1650
Anzin	1200	1200	1225	1195
Annœulin	6200	6200	6365	6175
Douchy	750	750	775	660
Douai	1475		1465	1425
Drocourt	35000		35000	35-50
— (10%)	2800	2825	2875	2800
Dutilly-Courrières	4950	4950	4100	4025
Escarpelle	1600		1570	1490
Carvin	3130	3140	3200	3125
Clarence	1160	1170	1200	1125
Courrières	2000	2010